

129437-2026 - Iomaíocht

An Bheilg – Electric buses – Fourniture d'une solution de transport public de type autobus électriques articulés

OJ S 38/2026 24/02/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras - Fógra maidir le hathrú Soláthairtí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

R-phost: iam@letec.be

Gníomhaíocht an eintitis chonarthaigh: Iarnród uirbeach, trambhealach, bus tralaí nó seirbhísí bus

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Fourniture d'une solution de transport public de type autobus électriques articulés
Cur síos: Objet de l'accord-cadre : Fourniture de véhicules de type autobus électriques articulés. Description de l'accord-cadre : Ces véhicules seront neufs et du type autobus, Classe I, au sens du R107. La seule source externe d'énergie autorisée est l'électricité. Le véhicule proposé étant un véhicule entièrement électrique, les auxiliaires de chauffage le seront aussi. L'accord-cadre est constitué de 2 lots : Il est précisé que les quantités présumées indiquées ci-après pour chacun des lots sont données à titre purement indicatif, sans engagement de la part du pouvoir adjudicateur de les commander réellement. Aucune indemnisation ne pourra être réclamée par l'adjudicataire si les commandes passées, via les marchés subséquents du présent accord-cadre, n'atteignent pas les quantités présumées. Les quantités réellement commandées pourront donc être inférieures à la quantité présumée mais ne pourront, en tout état de cause, pas dépasser la quantité maximale indiquée pour chaque lot. Les quantités (présumée et maximale) sont calculées sur la durée totale maximale du marché, soit 6 ans conformément au point II.12 ci-après. Chaque marché subséquent précisera la quantité de véhicules par commande. LOT 1 : Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes Quantité présumée : 57 véhicules Quantité maximale : 60 véhicules LOT 2 : Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes Quantité présumée : 120 véhicules Quantité maximale : 250 véhicules Cinq options obligatoires sont prévues : 1) Sera prévu, sur le véhicule, un dispositif permettant de recharger les batteries du véhicules au moyen, d'une prise, située le plus près possible de la roue avant droite techniquement compatible avec ceux déjà exploités par le maître de l'ouvrage, et conforme aux évolutions futures de la norme CENELEC. La puissance maximale disponible sur le chargeur du pouvoir adjudicateur : 300 Kw. ; 2) Prix unitaire par journée de formation supplémentaire ; 3) Contrat de maintenance du bus ; 4) Garantie sur les organes électriques haute tension (batteries de traction, machines électriques de traction et électronique de puissance) ; 5) Fourniture d'outillage spécifique Une option facultative est prévue : 1) Système de rétro-vision par caméra Ces fournitures répondront aux spécifications reprises dans la partie technique du présent Cahier Spécial des Charges. Lieu de livraison : Région Wallonne.

Aitheantóir an nós imeachta: c561f67b-af48-4e7d-9bbe-81280a6f685f

Aitheantóir inmheánach: PPP0WV-1985/6097/DT-TECH-2026-03

An cineál nós imeachta: Idirbheartaíocht lena mbaineann foilsiú roimh ré glao ar iomaíocht / iomaíocht lena mbaineann idirbheartaíocht

Tá an nós imeachta á bhrostú: níl

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Soláthairtí

Príomhaicmiú (cpv): 34144910 Electric buses

2.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Tír: An Bheilg

2.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Tír: An Bheilg

2.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Tír: An Bheilg

2.1.3. Luach

Uasluach an chreat-chomhaontaithe: 461 003 604,79 EUR

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: /

Bunús dlí:

Treoir 2014/25/AE

2.1.5. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Líon uasta na luchtóg ar féidir le tairgeoir amháin tairiscintí a chur isteach ina leith: 2

Téarmaí an chonartha:

Líon uasta na luchtóg ar féidir conarthaí a dhámhachtain ina leith ar aon tairgeoir amháin: 2

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Doiciméad Soláthair

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes

Cur síos: LOT 1 : Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes Quantité présumée : 57 véhicules Quantité maximale : 60 véhicules

Aitheantóir inmheánach: DT-TECH-2026-03_1

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Soláthairtí

Príomhaicmiú (cpv): 34144910 Electric buses

Aicmiú breise (cpv): 34144910 Electric buses, 34121200 Articulated buses

Roghanna:

Cur síos ar na roghanna: Options autorisées (Une option facultative est prévue : 1) Système de rétro-vision par caméra (cf. page 26 des exigences techniques.) Options exigées (Cinq options obligatoires sont prévues, pour chacun des lots : 1) Sera prévu, sur le véhicule, un dispositif permettant de recharger les batteries du véhicules au moyen, d'une prise, située le plus près possible de la roue avant droite techniquement compatible avec ceux déjà exploités par le maître de l'ouvrage, et conforme aux évolutions futures de la norme CENELEC. La puissance maximale disponible sur le chargeur du pouvoir adjudicateur : 300 Kw. (cf. page 4 des exigences techniques) 2) Prix unitaire par journée de formation supplémentaire (cf. page 38 des exigences techniques) 3) Contrat de maintenance du bus (cf. page 40 des exigences techniques) 4) Garantie sur les organes électriques haute tension (batteries de traction, machines électriques de traction et électronique de puissance) (cf. page 42 des exigences techniques et annexe 16) 5) Fourniture d'outillage spécifique (cf. page 43 des exigences techniques))

5.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Baile: Jambes (Namur)

Cód poist: 5100

Foroinn tíre (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Tír: An Bheilg

Eolas breise: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 72 Míonna

5.1.4. Athnuachan

Athnuachaintí uasta: 1

Tuilleadh eolais faoi athnuachain: Le lot 1 comporte une reconduction. La reconduction opère tacitement, pour chacun des lots, à la fin de chaque période, sauf volonté en sens contraire manifestée par l'adjudicateur au moins 3 mois avant le terme de la période en cours. Le renon peut être signifié par le pouvoir adjudicateur par l'envoi d'une lettre recommandée à l'adresse de l'adjudicataire. La non-reconduction du marché n'emporte aucun droit à indemnisation quelconque.

5.1.5. Luach

Uasluach an chreat-chomhaontaithe: 87 605 027,39 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta**Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:**

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Ní mór ainmneacha agus cáilíochtaí gairmiúla na mball foirne a thabhairt a shanntar chun an conradh a chomhlíonadh: Ní theastaítear

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

Eolas breise: Quantité maximale : 60 véhicules

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Fógra

Critéar: Tagairtí ar sheachadtaí sonraithe

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Le candidat communiquera des références attestant de la fabrication de bus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres

et équipés de 4 portes, de catégorie M3, au cours des quatre dernières années civiles. L'ensemble de ces références devra attester de la fabrication par le candidat d'au moins 50 véhicules. Chacune des références présentées doit indiquer : - Le nom du bénéficiaire de la référence, client public ou privé ; - Le nombre de pièces fabriquées/produites au bénéfice du client, pour chaque référence (indiquer la longueur de chaque véhicule qui constitue une référence) ; - Les dates de livraison des références Niveau(x) minimal(aux): L'ensemble de ces références devra attester de la fabrication par le candidat d'au moins 50 véhicules.

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: 2.4.1 Situation juridique du soumissionnaire (motifs d'exclusion) Conformément à l'article 151 de la Loi du 17 juin 2016, les motifs d'exclusion spécifiés dans les articles 67 à 69 de ladite loi sont applicables. a) Motifs d'exclusion obligatoires (article 67 de la Loi du 17 juin 2016, article 67 de l'Arrêté royal du 18 juin 2017 et article 61 de l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques) S'agissant des motifs d'exclusions obligatoires : sauf s'ils indiquent dans le DUME avoir pris des mesures suffisantes afin de démontrer leur fiabilité, conformément à l'article 70 de la loi du 17 juin 2016, seuls les candidats ne tombant pas dans un des motifs d'exclusion énumérés aux articles 67 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics et 61 de l'Arrêté Royal du 18/04/2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques peuvent participer au présent marché public. À cette fin, les candidats joindront à leur demande de participation un EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE de la société ou de la personne physique qui souhaite participer au présent marché. Cet extrait date de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation, attestant de l'absence de condamnation du candidat pour un des délits suivants : - participation à une organisation criminelle ; - corruption ; - fraude ; - infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; - blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; - travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; - occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Cette disposition s'applique de la même manière à l'égard de l'entité à la capacité de laquelle le candidat fait appel (tiers ou sous-traitant) lorsque la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection dudit candidat. ! Conformément à l'art. 67 de la loi du 17/06/2016, l'obligation d'exclure le candidat s'applique aussi lorsque la personne condamnée par jugement définitif est un membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit candidat ou détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein. À cette fin, les candidats pressentis être sélectionnés fourniront obligatoirement un extrait du casier judiciaire pour TOUTES les personnes visées au paragraphe précédent et datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation, attestant de l'absence de condamnation pour un des délits précités. EN CONCLUSION : les candidats joindront à la demande de participation un EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation pour : le candidat lui-même : la société OU la personne physique qui répond au marché public la personne signataire de la candidature, ainsi que le CEO (directeur général) et le CFO (directeur financier) de la société, dans le cas où il s'agit d'une personne différente de celle qui signe la candidature. l'éventuelle entité (tiers ou sous-traitant(s)) à la capacité de laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection) En cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique : ce qui précède s'applique à chaque membre dudit groupement. Les demandes d'extrait de casier judiciaire peuvent se faire auprès du SPF Justice, via le lien suivant : https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/documents/demander_des_documents/extrait_de_casier_judiciaire Pour

les opérateurs étrangers Les candidats fourniront obligatoirement un document équivalent à l'extrait de casier judiciaire belge, c'est-à-dire, soit un extrait de casier judiciaire proprement dit, pour les pays où ce document existe, soit une déclaration sous serment datée de moins de 6 mois, pour :

- Votre société (personne morale) ;
- Votre CEO (directeur général) ;
- Votre CFO (directeur financier) ;
- l'éventuelle entité tierce à la capacité de laquelle le candidat fait appel

Si la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection. Le casier judiciaire du CEO (directeur général) et du CFO (directeur financier) de l'entité tierce devront également être transmis ;

- En cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique : ce qui précède s'applique à chaque membre dudit groupement. Nous entendons par déclaration sous serment (affidavit) une déclaration soumise à une authentification par une autorité compétente (notaire, avocat ou officier judiciaire). Ce document devra attester de l'absence de condamnation du candidat pour un des délits suivants : - participation à une organisation criminelle ; - corruption ; - fraude ; - infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; - blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; - travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; - occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.

b) Motifs d'exclusion facultatifs (article 69 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics,) Tout candidat qui se trouve dans une situation visée à l'article 69 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics peut être exclu de la procédure de passation du marché public conformément aux conditions posées par celle-ci. Conformément à l'article 73 de la loi du 17/06/2016, le Pouvoir Adjudicateur, pour les candidats belges, vérifiera notamment le respect de l'obligation de l'article 69 2° de la loi du 17/06/201

5.1.10. Critéir dhámhachtana

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Performances

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 15

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: DNSH

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 10

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Accès PMR-UFR

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 10

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Confort

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 10

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Outil de travail

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 25

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Disponibilité

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 20

Critéar:

Cineál: Costas

Cur síos: Coût global - TCO

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 10

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1985/WV/2026>

5.1.12. Téarmaí soláthair**Téarmaí an nóis imeachta:**

An dáta a mheastar a sheolfar na cuirí chun tairiscintí a chur isteach: 15/04/2026

Téarmaí na haigneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://www.publicprocurement.be>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Cur síos ar an ráthaíocht airgeadais: Cautionnement (5 % sur les postes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7; Le cautionnement suivant est exigé, pour chacun des lots, à : 5% du montant d'attribution de chaque marché subséquent (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure. Le cautionnement doit être constitué dans les 30 jours de calendrier suivant le jour de la conclusion de chaque marché subséquent. La preuve de la constitution du cautionnement doit être envoyée à l'adresse du pouvoir adjudicateur. Lorsque l'adjudicataire ne constitue pas le cautionnement dans les délais prévus, les dispositions prévues à l'article 29 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 pourront être appliquées. La justification, signée par le déposant, indique le bénéficiaire du cautionnement, son affectation (indication de l'objet du marché et de la référence du cahier spécial des charges), ainsi que les nom, prénom et adresse complète de l'adjudicataire.

Libération du cautionnement : - La partie du cautionnement correspondante au prorata de la valeur d'achat des véhicules pourra être libérée sur demande de l'adjudicataire à la suite de la réception provisoire. - La demande de l'adjudicataire de procéder à la réception définitive pour chaque commande tient lieu de demande de libération du solde du cautionnement.)

Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 16/03/2026 11:00:00 (UTC+01:00) Am Lár na hEorpa, Am Samhraidh Iarthar na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: /

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: níl

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: níl

An fhoirm dhlíthiúil nach mór do ghrúpa tairgeoirí ar a mbronntar conradh a ghlacadh: /

Socrú airgeadais: /

Socrú airgeadais: /

5.1.15. Teicnící**Creat-chomhaontú:**

Creat-chomhaontú, gan an iomaíocht a athoscailt

An t-uaslíon rannpháirtithe: 1

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Conseil d'Etat

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Sans préjudice des articles 38/14 à 38/16 de l'AR du 14/01/2013, les éventuelles réclamations et requêtes doivent être introduites par l'adjudicataire au fonctionnaire dirigeant par lettre recommandée à la Poste. Les délais prennent cours à la date du dépôt de l'envoi à la Poste. Toute action judiciaire se rapportant au présent accord-cadre est soumise obligatoirement à la seule juridiction des tribunaux de l'Arrondissement Judiciaire de Namur. Toute disposition contraire dans l'offre du soumissionnaire ou de l'adjudicataire est réputée non écrite. Seul le droit belge est d'application.

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe: Conseil d'Etat

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

5.1. Luchtóg: LOT-0002

Teideal: Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes

Cur síos: Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes

Aitheantóir inmheánach: DT-TECH-2026-03_2

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Soláthairtí

Príomhaicmiú (cpv): 34144910 Electric buses

Aicmiú breise (cpv): 34144910 Electric buses, 34121200 Articulated buses

Roghanna:

Cur síos ar na roghanna: Options autorisées (1) Système de rétro-vision par caméra (cf. page 26 des exigences techniques.) Options exigées (1) Sera prévu, sur le véhicule, un dispositif permettant de recharger les batteries du véhicules au moyen, d'une prise, située le plus près possible de la roue avant droite techniquement compatible avec ceux déjà exploités par le maître de l'ouvrage, et conforme aux évolutions futures de la norme CENELEC. La puissance maximale disponible sur le chargeur du pouvoir adjudicateur : 300 Kw. (cf. page 4 des exigences techniques) 2) Prix unitaire par journée de formation supplémentaire (cf. page 38 des exigences techniques) 3) Contrat de maintenance du bus (cf. page 40 des exigences techniques) 4) Garantie sur les organes électriques haute tension (batteries de traction, machines électriques de traction et électronique de puissance) (cf. page 42 des exigences techniques et annexe 16) 5) Fourniture d'outillage spécifique (cf. page 43 des exigences techniques))

5.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Baile: Jambes (Namur)

Cód poist: 5100

Foroinn tíre (NUTS): Arr. Namur (BE352)
Tír: An Bheilg
Eolas breise: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 72 Míonna

5.1.4. Athnuachan

Athnuachaintí uasta: 1

Tuilleadh eolais faoi athnuachain: Le lot 2 comporte une reconduction.

5.1.5. Luach

Uasluach an chreat-chomhaontaithe: 373 398 577,40 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeádta:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Ní mór ainmneacha agus cáilíochtaí gairmiúla na mball foirne a thabhairt a shanntar chun an conradh a chomhlíonadh: Ní theastaítear

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

Eolas breise: Quantité maximale : 250 véhicules

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Fógra

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: 2.4.1 Situation juridique du soumissionnaire (motifs d'exclusion) Conformément à l'article 151 de la Loi du 17 juin 2016, les motifs d'exclusion spécifiés dans les articles 67 à 69 de ladite loi sont applicables. a) Motifs d'exclusion obligatoires (article 67 de la Loi du 17 juin 2016, article 67 de l'Arrêté royal du 18 juin 2017 et article 61 de l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques) S'agissant des motifs d'exclusions obligatoires : sauf s'ils indiquent dans le DUME avoir pris des mesures suffisantes afin de démontrer leur fiabilité, conformément à l'article 70 de la loi du 17 juin 2016, seuls les candidats ne tombant pas dans un des motifs d'exclusion énumérés aux articles 67 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics et 61 de l'Arrêté Royal du 18/04/2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques peuvent participer au présent marché public. À cette fin, les candidats joindront à leur demande de participation un EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE de la société ou de la personne physique qui souhaite participer au présent marché. Cet extrait date de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation, attestant de l'absence de condamnation du candidat pour un des délits suivants : - participation à une organisation criminelle ; - corruption ; - fraude ; - infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; - blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; - travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; - occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Cette disposition s'applique de la même manière à l'égard de l'entité à la capacité de laquelle le candidat fait appel (tiers ou sous-traitant) lorsque la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection dudit candidat. ! Conformément à l'art. 67 de la loi du 17/06/2016, l'obligation d'exclure le candidat s'applique aussi lorsque la personne condamnée par jugement définitif est un membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit candidat ou détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein. À cette fin, les candidats pressentis être sélectionnés fourniront obligatoirement un extrait du

casier judiciaire pour TOUTES les personnes visées au paragraphe précédent et datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation, attestant de l'absence de condamnation pour un des délits précités. EN CONCLUSION : les candidats joindront à la demande de participation un EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation pour : le candidat lui-même : la société OU la personne physique qui répond au marché public la personne signataire de la candidature, ainsi que le CEO (directeur général) et le CFO (directeur financier) de la société, dans le cas où il s'agit d'une personne différente de celle qui signe la candidature. L'éventuelle entité (tiers ou sous-traitant(s)) à la capacité de laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection) En cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique : ce qui précède s'applique à chaque membre dudit groupement. Les demandes d'extrait de casier judiciaire peuvent se faire auprès du SPF Justice, via le lien suivant : https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/documents/demander_des_documents/extrait_de_casier_judiciaire Pour les opérateurs étrangers Les candidats fourniront obligatoirement un document équivalent à l'extrait de casier judiciaire belge, c'est-à-dire, soit un extrait de casier judiciaire proprement dit, pour les pays où ce document existe, soit une déclaration sous serment datée de moins de 6 mois, pour : • Votre société (personne morale) ; • Votre CEO (directeur général) ; • Votre CFO (directeur financier) ; • l'éventuelle entité tierce à la capacité de laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection. Le casier judiciaire du CEO (directeur général) et du CFO (directeur financier) de l'entité tierce devront également être transmis ; • En cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique : ce qui précède s'applique à chaque membre dudit groupement. Nous entendons par déclaration sous serment (affidavit) une déclaration soumise à une authentification par une autorité compétente (notaire, avocat ou officier judiciaire). Ce document devra attester de l'absence de condamnation du candidat pour un des délits suivants : - participation à une organisation criminelle ; - corruption ; - fraude ; - infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; - blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; - travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; - occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. b) Motifs d'exclusion facultatifs (article 69 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics,) Tout candidat qui se trouve dans une situation visée à l'article 69 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics peut être exclu de la procédure de passation du marché public conformément aux conditions posées par celle-ci. Conformément à l'article 73 de la loi du 17/06/2016, le Pouvoir Adjudicateur, pour les candidats belges, vérifiera notamment le respect de l'obligation de l'article 69 2° de la loi du 17/06/201

Critéar: Tagairtí ar sheachadtaí sonraithe

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Le candidat communiquera des références attestant de la fabrication de bus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes, de catégorie M3, au cours des quatre dernières années civiles. L'ensemble de ces références devra attester de la fabrication par le candidat d'au moins 100 véhicules. Chacune des références présentées doit indiquer : - Le nom du bénéficiaire de la référence, client public ou privé ; - Le nombre de pièces fabriquées/produites au bénéfice du client, pour chaque référence (indiquer la longueur de chaque véhicule qui constitue une référence) ; - Les dates de livraison des références Niveau(x) minimal(aux): L'ensemble de ces références devra attester de la fabrication par le candidat d'au moins 100 véhicules.

5.1.10. Critéir dhámhachtana

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Performances

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 15

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: DNSH

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 10

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Accès PMR-UFR

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 10

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Confort

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 10

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Outil de travail

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 25

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Disponibilité

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 20

Critéar:

Cineál: Costas

Cur síos: Coût global - TCO

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 10

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1985/WV/2026>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí an nóis imeachta:

An dáta a mheastar a sheolfar na cuirí chun tairiscintí a chur isteach: 15/04/2026

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://www.publicprocurement.be>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Cur síos ar an ráthaíocht airgeadais: Cautionnement (5 % sur les postes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7; Le cautionnement suivant est exigé, pour chacun des lots, à : 5% du montant d'attribution de chaque marché subséquent (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure. Le cautionnement doit être constitué dans les 30 jours de calendrier suivant le jour de la conclusion de chaque marché subséquent. La preuve de la constitution du cautionnement doit être envoyée à l'adresse du pouvoir adjudicateur. Lorsque l'adjudicataire ne constitue pas le cautionnement dans les délais prévus, les dispositions prévues à l'article 29 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 pourront être appliquées. La justification, signée par le déposant, indique le bénéficiaire du cautionnement, son affectation (indication de l'objet du marché et de la référence du cahier spécial des charges), ainsi que les nom, prénom et adresse complète de l'adjudicataire.

Libération du cautionnement : - La partie du cautionnement correspondante au prorata de la valeur d'achat des véhicules pourra être libérée sur demande de l'adjudicataire à la suite de la réception provisoire. - La demande de l'adjudicataire de procéder à la réception définitive pour chaque commande tient lieu de demande de libération du solde du cautionnement.)

Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 16/03/2026 11:00:00 (UTC+01:00) Am Lár na hEorpa, Am Samhraidh Iarthar na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: /

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: níl

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: níl

An fhoirm dhlíthiúil nach mór do ghrúpa tairgeoirí ar a mbronntar conradh a ghlacadh: /

Socrú airgeadais: /

Socrú airgeadais: /

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Creat-chomhaontú, gan an iomaíocht a athoscailt

An t-uaslíon rannpháirtithe: 1

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Conseil d'Etat

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Sans préjudice des articles 38/14 à 38/16 de l'AR du 14/01/2013, les éventuelles réclamations et requêtes doivent être introduites par l'adjudicataire au fonctionnaire dirigeant par lettre recommandée à la Poste. Les délais prennent cours à la date du dépôt de l'envoi à la Poste. Toute action judiciaire se rapportant au présent accord-cadre est soumise obligatoirement à la seule juridiction des tribunaux de l'Arrondissement Judiciaire de Namur. Toute disposition contraire dans l'offre du soumissionnaire ou de l'adjudicataire est réputée non écrite. Seul le droit belge est d'application.

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe: Conseil d'Etat

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

Uimhir chlárúcháin: OTW

Seoladh poist: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Baile: Jambes (Namur)

Cód poist: 5100

Foroinn tíre (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Tír: An Bheilg

Pointe teagmhála: Jean-Michel SOORS

R-phost: iam@letec.be

Teil.: +32 81322711

Facs: +32 81322710

Seoladh idirlín: <http://www.letec.be/>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Conseil d'Etat

Uimhir chlárúcháin: BE 0931.814.266

Seoladh poist: Rue de la science 33

Baile: BRUXELLES

Cód poist: 1040

Foroinn tíre (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Tír: An Bheilg

R-phost: info@conseildetat.be

Teil.: +32 22349611

Seoladh idirlín: <http://conseildetat.be/?page=e-procedure&lang=fr>

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe

8.1. ORG-0003

Ainm oifigiúil: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Uimhir chlárúcháin: BE 0475.480.736

Baile: Antwerpen / Anvers

Cód poist: 2000

Foroinn tíre (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Tír: An Bheilg

R-phost: info@3p.eu

Teil.: +32 3 294 30 51

Róil na heagraíochta seo:

Soláthraí seirbhísí an tsoláthair

8.1. ORG-0004

Ainm oifigiúil: FPS Policy and Support

Uimhir chlárúcháin: BE 0671.516.647

Baile: Brussels

Cód poist: 1000

Foroinn tíre (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Tír: An Bheilg

R-phost: e.proc@publicprocurement.be

Teil.: +32 2 740 80 00

Róil na heagraíochta seo:

TED eSender

10. Athraigh

Leagan den fhógra roimhe seo atá le hathrú

:

da8c110b-4675-4137-9de7-3f9006ed8854-01

An phríomhchúis leis an athrú

:

Faisnéis nuashonraithe

Cur síos

:

Les documents suivants ont été ajoutés aux annexes techniques : - Annexe 1a évaluation bus articulés - Lot 1_20022026 ; - Annexe 1b évaluation bus articulés - Lot 1_20022026 ; - Annexe 13a - équipements embarqués_20022026 Ces documents remplacent les annexes techniques précédentes n°1a - 1b et 13a. Les documents du marché ont été modifiés le 20/02/26.

PROCEDURE - Les documents suivants ont été ajoutés aux annexes techniques : - Annexe 1a évaluation bus articulés - Lot 1_20022026 ; - Annexe 1b évaluation bus articulés - Lot 1_20022026 ; - Annexe 13a - équipements embarqués_20022026 Ces documents remplacent les annexes techniques précédentes n°1a - 1b et 13a. .

10.1. Athraigh

Aitheantóir rannáin: PROCEDURE

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: 731b2de4-40c5-47fe-b2db-8b8b965d2848 - 01

Cineál na foirme: Iomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Fochineál an fhógra: 17

Dáta seolta an fhógra: 20/02/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Am Lár na hEorpa, Am Samhraidh Iarthar na hEorpa

Dáta seolta an fhógra (eSender): 20/02/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Am Lár na hEorpa, Am Samhraidh Iarthar na hEorpa

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 129437-2026

Uimhir eagráin IO S: 38/2026

Dáta foilsithe: 24/02/2026